

**ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉS**  
**Amnesty International demande**  
**l'ouverture d'une enquête indépendante**  
**sur les homicides de Rafah**

*Index AI : MDE 15/054/2004*  
*ÉFAI*

Vendredi 21 mai 2004

**DÉCLARATION PUBLIQUE**

Amnesty International exhorte les autorités israéliennes à mener dans les plus brefs délais une enquête exhaustive et indépendante sur l'attaque de l'armée israélienne qui a fait huit morts, dont quatre enfants, et plusieurs dizaines de blessés palestiniens lors d'une manifestation dans la ville de Rafah, au sud de la Bande de Gaza, le 19 mai 2004.

Des délégués d'Amnesty International se trouvaient sur place au moment des faits. Ils ont vu des hélicoptères de l'armée israélienne tourner au-dessus de la zone où se déroulait la manifestation et larguer ce qui semblait être des fusées éclairantes. Peu après, ils ont entendu plusieurs séries de fortes explosions.

Des manifestants et des témoins affirment que les victimes ont été touchées par des missiles provenant des hélicoptères et des chars israéliens stationnés à proximité. Selon les responsables des forces armées israéliennes, les chars ont bombardé un immeuble désaffecté pour dissuader les manifestants d'avancer vers les positions israéliennes, et les hélicoptères ont tiré un missile sur un terrain vague tout proche.

Cependant, les bombardements israéliens ont touché une zone bâtie située le long de la principale rue qui traverse Rafah d'est en ouest, la rue de la Mer, où défilaient les manifestants palestiniens. Une photographie aérienne de l'armée israélienne publiée par les médias israéliens montre que l'immeuble visé par les chars se trouvait dans une zone bâtie, dans la rue où se déroulait la manifestation.

Les responsables israéliens ont aussi affirmé que des hommes armés se tenaient à la tête du cortège des manifestants. Amnesty International ne peut ni confirmer ni contester la présence de Palestiniens armés parmi les manifestants, mais ses délégués n'ont vu aucun homme armé lorsqu'ils sont

passés devant la manifestation avant l'attaque. En outre, ils n'ont entendu aucun tir palestinien avant ou après les tirs de missiles israéliens. Par ailleurs, les images des équipes de télévision qui ont filmé la manifestation avant, pendant et après l'attaque, images que les délégués d'Amnesty International ont étudiées avec soin, ne montrent aucune personne armée parmi les manifestants.

Sur la base des informations disponibles, Amnesty International considère donc avec inquiétude que les méthodes et les moyens utilisés par l'armée israélienne contre une manifestation non violente dans une zone bâtie, qui ont fait des morts et des blessés parmi les Palestiniens, étaient abusifs et contraires au droit international.

Il est impératif qu'une enquête exhaustive et indépendante soit menée dans les plus brefs délais par les autorités judiciaires israéliennes, ce qui n'est généralement pas le cas lorsque des Palestiniens sont victimes d'homicides illégaux ou sont tués ou blessés à la suite d'un recours abusif à la force par l'armée israélienne. Par ailleurs, la portée, les méthodes et les conclusions de cette enquête doivent être rendues publiques et les responsables de violations des droits humains traduits en justice. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**